

Une enquête officielle révèle l'injustice de la Société Réunionnaise :

En 1977, 87% des ménages
avaient un revenu inférieur
ou égal à celui du
manœuvre du bâtiment
34% vivaient avec
moins ou à peine le SMIC



Avec quels revenus vivent ceux là, la minorité ?

Les faits sont têtus

Les faits sont les faits ; et comme on sait, ils sont têtus. Que chacun pense seulement à l'avalanche, quotidienne parfois, de discours officiels, de déclaration solennelles selon lesquels le bilan de la départementalisation est positif sur tous les plans et que ce que l'on peut constater ici ou là, ne constitue que des « bavures » qui peuvent être corrigées mais ne peuvent en aucune façon mettre en cause le résultat global.

Sur ce thème, les variations ne se comptent plus depuis 30 ans : péremptoirs ou ridicules, lyriques ou condescendantes.

Or cette semaine, deux événements sont venus apporter un démenti mathématique et précis à cette propagande permanente destinée à conditionner l'opinion.

D'abord la journée d'étude des instituteurs du SNI-PEGC sur les échecs scolaires fait apparaître qu'à la Réunion, après 32 ans de départementalisation, près de 50 % de la population adulte est analphabète et que les retards scolaires et l'élimination des élèves sont la règle dans l'enseignement à la Réunion.

Il y a ensuite la publication de l'étude de l'INSEE sur le « bilan économique de la Réunion » pour l'année 1977. Nous reproduisons par ailleurs une partie de la page 17 de cette étude, concernant les revenus.

87,6 % des ménages avaient en 1977 un revenu inférieur à 1500 F alors que le salaire du manœuvre du Bâtiment était à 1417 F ; et 34 % des ménages avaient moins de 1000 F, niveau du SMIC l'année dernière.

Suite en page 8

Témoignages

QUOTIDIEN DU PARTI COMMUNISTE RÉUNIONNAIS
74 B - RUE MARÉCHAL LECLERC - SAINT - DENIS - LA RÉUNION - BP 192 - TEL:21.13.07

SPECIAL SAMEDI DIMANCHE

SAMEDI 5 &
DIMANCHE 6
AOUT 1978

Numéro 7 344

Le numéro : 1.50 F
ABONNEMENT:
20F par mois

C.P.P.A.P.: 41 591

A partir du 1er octobre prochain :

Tous les salaires devront être au mois

en application de la loi du 19 juillet sur la mensualisation

- VOIR PAGE 3 -

STELLA : UN COMBLE !

Les journaliers agricoles, vont-ils être
contraints à la grève pour obtenir satisfaction ?

- VOIR PAGE 8 -

Après un mois et demi de
campagne sucrière

Les planteurs sont pénalisés par
le nouveau mode de calcul
de la richesse des cannes

- VOIR PAGE 4 -

Les difficultés de la
presse à la Réunion

Aujourd'hui c'est
Croix-Sud
qui doit s'arrêter

- VOIR PAGE 8 -

Aujourd'hui,
s'achève dans
l'enthousiasme,
à La Havane
(Cuba), le XIe
festival de la
jeunesse et
des étudiants

- VOIR PAGE 5 -